

BUDGET 2025 : GESTION EFFICACE DES RESSOURCES TOUT EN LIMITANT L'IMPACT SUR LES CITOYENS À BEAUHARNOIS

Beauharnois, le 11 décembre 2024 – Lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre, la Ville de Beauharnois a adopté son budget 2025, mettant en lumière un engagement envers l'amélioration des infrastructures, la résilience climatique, et le maintien de services municipaux de qualité.

Le budget total des dépenses pour 2025 s'élève à 42 M\$, avec une répartition soigneusement étudiée :

- Salaires : 38,4 % des dépenses, soit 16 152 301 \$.
- Quote-parts : 19,4 % des dépenses, pour un total de 8 159 228 \$.
- Gestion de la dette : 15,1 %, soit 6 371 762 \$.
- Incompressibles incluant l'énergie, les logiciels et les assurances, représentant 6,7 % du total.

Au final, il n'y a qu'une mince partie d'environ 20 % sur lequel les membres de l'administration municipale ont un peu de contrôle pour limiter l'impact budgétaire sur les contribuables, tout en ayant différents projets nécessaires à l'amélioration ou l'entretien des services municipaux.

PRIORITÉS ET PROJETS SPÉCIAUX POUR 2025

Parmi les initiatives prévues, le budget inclut des projets stratégiques tels que :

- La réparation du talus de l'hôtel de ville (366 406 \$) ;
- La refonte du plan et des règlements d'urbanisme (57 008 \$) ;
- Une étude hydraulique pour accompagner les développements projetés (36 746 \$) ;
- La mise en œuvre d'un plan d'action sur la résilience climatique (104 988 \$) ;
- Le renforcement de la cybersécurité et de la conformité informatique (54 646 \$) ;
- La politique d'accessibilité universelle (62 993 \$)
- Et plusieurs autres.

REVENUS POUR 2025

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire nécessaire dans la gestion budgétaire d'une ville, les revenus prévus totalisent 42 M\$, majoritairement générés par les taxes municipales et les paiements tenant lieu de taxes (85,8%)

IMPACT POUR LES CITOYENS ET ENTREPRISES

Malgré une augmentation des dépenses de 3,96 %, le budget propose une augmentation moyenne des taxes de 1,18 % pour une maison résidentielle type, soit une hausse sous l'indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 % en octobre 2024, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Face à des responsabilités de plus en plus nombreuses transférées aux municipalités sans financement suffisant, Beauharnois doit innover pour offrir des services de qualité et mener des projets essentiels. « Le fardeau fiscal des municipalités ne cesse d'augmenter, et nous devons redoubler d'efforts pour gérer efficacement nos ressources tout en limitant l'impact sur nos citoyens. Ce budget est le fruit d'un équilibre

entre nos obligations croissantes et notre volonté de protéger nos citoyens des hausses importantes. Ensemble, nous construisons une ville résiliente, dynamique et orientée vers l'avenir. », a déclaré le maire de Beauharnois.

L'envoi des comptes de taxes est prévu pour février 2025. Advenant une grève prolongée de Postes Canada, suivez les différentes plateformes de la Ville pour connaître les moyens qui seront mis à disposition pour recevoir le compte de taxes. Il est toujours possible de s'inscrire aussi au compte de taxes en ligne, via la plateforme [Voilà!](#).

Pour plus d'information relative aux finances de la Ville et les paiements des taxes, les citoyens sont invités à visiter le www.ville.beauharnois.qc.ca/taxation ou communiquer avec un membre de l'équipe durant les heures d'ouverture au 450 429-3546. Pour consulter la présentation budgétaire diffusée lors de la séance du conseil, elle est disponible au www.ville.beauharnois.qc.ca/rapports-politiques-et-publications.

----- 30 -----

Source :
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Ville de Beauharnois
450 429-3546, poste 228
communications@ville.beauharnois.qc.ca